

REPUBLIQUE - FRANCAISE

Liberté – Egalité - Fraternité

COMMUNE DE BOUSSY-SAINT-ANTOINE

ESSONNE

RÉUNION DU

# CONSEIL MUNICIPAL

(Exécution de l'Art. L 2121-7 du Code Général des Collectivités Territoriales)  
Le Conseil Municipal de la commune se réunira en séance ordinaire

**Le Jeudi 3 avril 2025**

**À 20h00**

**Salle Jacques-Chamaillard**

**(Retransmis en direct sur la page Facebook de la ville)**

## ORDRE DU JOUR

### DÉLIBÉRATIONS

1. Reprise anticipée du résultat 2024
2. Approbation du Budget Primitif 2025
3. Vote des impositions à comprendre dans les rôles généraux et fixation du taux des taxes directes locales pour l'année 2025
4. Création et fixation de la redevance pour des prestations exécutées d'office concernant l'enlèvement des dépôts sauvages et le rétablissement de la propreté des lieux
5. Tableau des effectifs
6. Modification du maintien du régime indemnitaire pour les maladies ordinaires des agents municipaux

Questions diverses

